



## **Reunion Gold annonce la reprise des activités d'exploration visant ses projets au Guyana et en Guyane française**

**Longueuil (Québec), le 13 août 2020.** Reunion Gold Corporation (TSX-V : RGD) (« Reunion » ou la « Société ») est heureuse d'annoncer le redémarrage des activités de terrain à certains de ses projets d'exploration aurifère au Guyana et en Guyane française. Pour le reste de 2020, les activités sont axées sur l'avancement de l'exploration aux projets Aremu Nord, Oko Ouest et Boulanger.

Les travaux de terrains avaient été interrompus provisoirement à la fin du mois de mars en raison de restrictions imposées aux déplacements et de consignes de sécurité en lien avec la covid-19. La Société a en outre mis en œuvre différentes procédures nouvelles pour assurer le bien-être de son personnel, dont la mesure quotidienne de la température et de l'oxygénation du sang, tant dans les sites que durant les déplacements en provenance et à destination des projets, sous la supervision de médecins consultants locaux.

### ***Guyana***

**Aremu Nord** fait partie de l'alliance stratégique avec Barrick Gold Corporation. Les activités de terrain ont repris à la mi-juillet et comprennent le prélèvement d'échantillons supplémentaires pour analyse géochimique et le redémarrage d'une campagne de travaux de tranchée d'environ 2 000 m. Les travaux de tranchée visent à valider quatre principales zones d'intérêt cernées à la lumière d'un levé magnétique et radiométrique aérien réalisé au quatrième trimestre de 2019 et de l'échantillonnage géochimique subséquent réalisé au premier trimestre de 2020. La décision d'effectuer des forages exploratoires sur certaines cibles au quatrième trimestre de 2020 dépendra des résultats de cette campagne de travaux de tranchée.

**Oko Ouest** fait partie d'un groupe de permis pour lesquels la Société a l'option d'acquérir 100 % des droits de propriété. L'échantillonnage effectué au premier trimestre de 2020 a défini une anomalie en or dans le sol de 2 km de long qui coïncide avec une zone de cisaillement majeure d'orientation nord-sud (se reporter à la figure 1) cernée à la lumière d'un levé géophysique aérien (levé magnétique et radiométrique réalisé fin 2019). Cette anomalie en or dans le sol est interprétée comme représentant l'expression en surface d'une ou plusieurs structures parallèles au contact du substrat rocheux qui pourraient représenter le prolongement d'unités minéralisées recoupées par des forages au diamant réalisés par G2 Goldfields, immédiatement au nord de la limite des permis d'Okou Ouest. La Société s'affaire actuellement à aménager un nouveau campement et à acheminer des équipements lourds vers le projet. Elle prévoit réaliser une campagne de travaux de tranchée une fois l'installation terminée, avant d'entreprendre une campagne de forage de 1 500 m à la fin de septembre.

### ***Guyane française***

Le projet **Boulanger** est situé à 60 km (par des routes revêtues) au sud de Cayenne, la capitale de la Guyane française. Dans la foulée d'une interruption récente des activités qui a permis la réalisation d'un examen détaillé et la réinterprétation des données de la Société et de données de travaux antérieurs, des

équipes de terrain sont retournées sur le site durant la première semaine d'août. Une campagne d'échantillonnage de tranchées de route le long de pistes existantes qui traversent le secteur d'intérêt est en cours, ainsi que la préparation de sites de forage et l'aménagement de voies d'accès, en vue d'une campagne de forage au diamant de 2 000 m qui devrait commencer d'ici la fin de septembre.

À Boulanger, la priorité est de faire avancer les travaux sur la zone d'intérêt Crique Filon dans le but d'élargir l'empreinte potentielle de la minéralisation aurifère interprétée comme étant contenue dans plusieurs zones de cisaillement parallèles qui traversent la partie sud du secteur du projet. Les résultats de la campagne de forage prévue devraient être disponibles d'ici la fin de l'année.

### **Mise à jour relativement à d'autres projets**

La Société est heureuse d'annoncer que le permis d'exploitation de Dorlin (« PEX de Dorlin ») a été renouvelé le 30 juillet 2020. L'approbation de la demande de renouvellement, initialement déposée en 2015, a prolongé la validité du PEX jusqu'au 31 juillet 2020. Conformément au Code minier français, le dépôt de la demande de concession de Dorlin par le titulaire du PEX, le 2 juin 2020, a pour effet de prolonger la validité du PEX de Dorlin pendant le traitement de la demande de concession. Sous réserve de l'obtention des autorisations requises, la Société pourra continuer de travailler sur le projet Dorlin en Guyane française.

La Société annonce également qu'elle a avisé les détenteurs des titres du projet Waiamu, au Guyana, de sa décision de mettre fin à la convention d'option en raison des résultats décevants de ses travaux d'exploration. La Société amortira les dépenses capitalisées liées à ce projet.

### **Personne qualifiée**

Justin van der Toorn, CGeol FGS, directeur de l'exploration de la Société et personne qualifiée aux termes du *Règlement 43-101*, a examiné et approuvé l'information technique contenue dans le présent communiqué.

### **Mise en garde**

*Le présent communiqué contient certains renseignements ou énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières pertinentes. Les énoncés prospectifs ne sont pas des énoncés de faits historiques et sont associés à différents risques et incertitudes qui sont hors du contrôle de la Société, dont des énoncés concernant l'achèvement de campagnes de forage ou d'autres campagnes d'exploration, la minéralisation potentielle, des résultats d'exploration et des croyances, plans, attentes ou intentions de la Société. L'exploration et la mise en valeur de ressources sont des activités très spéculatives caractérisées par un certain nombre de risques importants que même une combinaison soignée d'évaluation, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. La présente mise en garde vise tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Aussi, les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société n'assume aucune obligation de publier des mises à jour ou de réviser quelque énoncé prospectif que ce soit dans la foulée de nouveaux renseignements ou d'évènements futurs, ou pour d'autres raisons, sauf si des lois l'exigent.*

**La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à l'adéquation ou l'exactitude du présent communiqué.**

## **Au sujet de Reunion Gold Corporation**

Reunion Gold Corporation est une société d'exploration aurifère de premier plan détenant un portefeuille de projets dans le bouclier guyanais, en Amérique du Sud. La Société dispose d'un bon financement pour réaliser ses travaux d'exploration prévus, dans la foulée de la réalisation récente d'un placement privé de 6 millions \$. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « RGD ». Plus d'information sur la Société est disponible sur le site de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)) et sur le site web de la Société ([www.reuniongold.com](http://www.reuniongold.com)). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :

### **REUNION GOLD CORPORATION**

Réjean Gourde, président et chef de la direction

Paul Fowler, directeur, expansion des affaires

Téléphone : +1 450 677 2585

Courriel : [info@reuniongold.com](mailto:info@reuniongold.com)

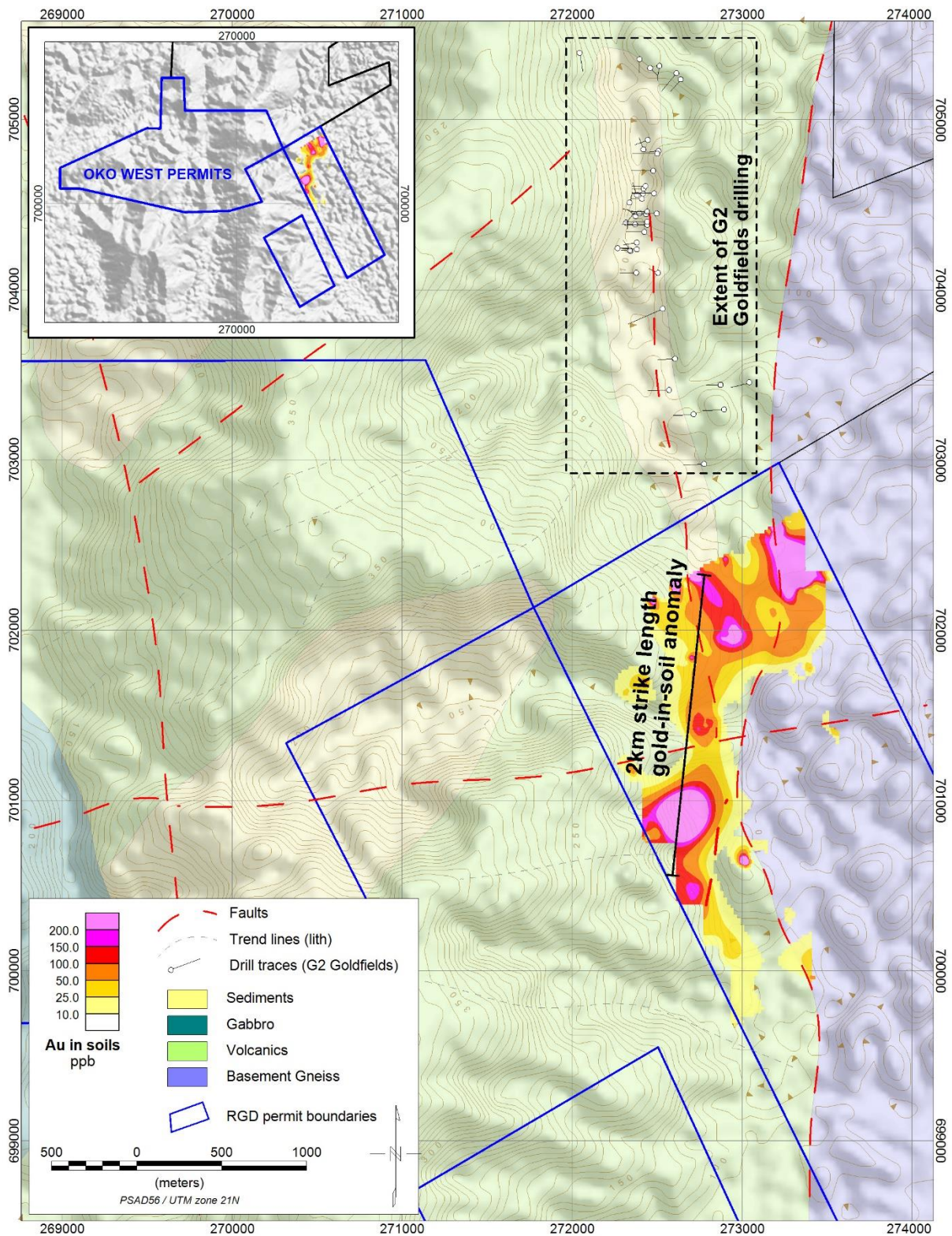


Figure 1 : Emplacement de l'anomalie en or dans le sol d'Okou Ouest par rapport aux limites de permis et aux forages récents réalisés par G2 Goldfields inc. au nord du secteur du projet.